

Formation “Massage aux pierres-chaudes et froides”

Date : mardi 07, mercredi 08, jeudi 09 février 2023

Durée : 18h


Lieu : Tissual Balancing Academy - 8 rue Serane 34000 Montpellier

Montant total de la formation : 675€

Acompte à verser dès l'inscription : 135€ par virement ou par chèque à

l'adresse postale suivante : Hippocrates, 1 rue du clos René — 34000

Montpellier et libellé à l'ordre de Hippocrates.

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10057	19435	00098064301	49	EUR	CIC MONTPELLIER ESTANOVE	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	1005	7194	3500	0980	6430	149
Domiciliation			Titulaire du compte (Account Owner)			
CIC MONTPELLIER ESTANOVE			HIPPOCRATES			
52 T ROUTE DE LAVERUNE			1 RUE DU CLOS RENE			
34070 MONTPELLIER			34000 MONTPELLIER			
☎04 67 07 00 73						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Formation “Massage aux pierres chaudes et froides”

Pré requis : aucun

Objectif du stage :

- Savoir réaliser un massage aux pierres chaudes et froides de 1H30

Programme et durée : 18H

J1 : Les effets du massage avec les pierres chaudes

Les effets du massage avec les pierres froides

Les contre indications du massage

L'utilisation des pierres chaudes selon les différentes cultures

J2 : Apprentissage d'un protocole de massage adapté avec la technique du massage aux pierres chaudes et froides.

J3 : Apprentissage d'un protocole de massage adapté avec la technique du massage aux pierres chaudes et froides.

Tarif : 675€ HT (formation exonérée de TVA)

Modalités : La formation se réalise en groupe de 14 personnes en moyenne entièrement en présentiel, au sein du centre de formation, selon un calendrier préétabli à l'avance
La formation sera ouverte sous réserve de 6 personnes inscrites. Un entretien téléphonique est réalisée avant le début de la formation après réception de votre fiche d'inscription

Délais d'accès :

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au démarrage de la formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Une référente handicap, Pauline Miranda, se tient à votre disposition afin de trouver avec vous les meilleurs aménagements possibles.

Modalités pédagogiques et d'évaluation :

Pendant la formation, alternance de séances théoriques et pratiques; supports remis au démarrage de la prestation pour suivre et individualiser l'apprentissage de chacun. À l'issue de la formation, nous évaluons l'atteinte des objectifs par un examen théorique, l'examen pratique se réalise en contrôle continu. Une attestation de fin de formation vous est remise.

Moyens pédagogiques et techniques :

Mise à disposition des tables de massage & accessoires dans une salle dédiée , projection de cours théoriques et démonstration sur modèle

Les élèves doivent ramener en cours :

- **Deux photos format carte identité** (pour l'obtention du certificat)
- **Deux grandes serviettes de bain** (70 cm x 140cm)
- **Une petite serviette de bain** (50 cm x 70cm)
- **Un drap jetable** (ou une grande serviette de plage)
- **Un petit bol en plastique** (pour l'huile)
- **Une tenue adaptée** (un pantalon ample et un teeshirt assez près du corps, chaussettes ou chaussons) , sous-vêtement opaques et couvrant
- **Un stylo + cahier + une bouteille d'eau**

Conditions générales d'inscription :

L'inscription d'un participant n'est validée qu'après le versement d'un acompte de 135€ L'acquiescement de l'inscription donne droit à la participation aux cours. Ce montant n'inclut pas les frais annexes au stage, tels que déplacement, repas ou hébergement, etc. qui restent à la charge du participant. Tout paiement en retard sera majoré d'une pénalité de 10% de la somme due, si le stage est déjà complet, le centre est tenu de lui adresser le remboursement intégral de la formation. En cas d'impondérable, le lieu de déroulement du séminaire reste susceptible de modification, tout en demeurant dans un secteur proche de la ville annoncée initialement. En cas d'annulation de la formation du fait de l'organisateur, les participants voient leurs inscriptions intégralement remboursées par le centre, qui se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter la formation, au plus tard 15 jours avant son début. Cette annulation ou ce report seront clairement notifiés au participant, par courriel et téléphone. Le centre n'est tenu à aucun remboursement en cas de désistement de la part d'un participant Tout bulletin d'inscription incomplet ou illisible ne sera pas traité. Toute attitude portant atteinte au bon déroulement des cours est susceptible d'exclusion sans remboursement du ou des participants concernés (extrait du règlement intérieur consultable sur le site internet www.formation-massage.org).

Contrat de prestation de formation

(Articles L.6353-1 et D.6353-1 du Code du travail)



Entre les soussignés :

SASU HIPPOCRATES, au capital de 8000€, siret 519 955 314 000 25, situé 1 rue du clos rené 34 000 Montpellier dont le nom commercial de l'organisme de formation est TISSUAL BALANCING ACADEMY enregistré sous le N° de déclaration d'activité 91 34 08804 34 "cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat" (article L.6352-12 du code du travail) auprès de la DREET (Direction Régionale de l'Économie de l'Emploi et du Travail) de l'Hérault.

Représenté par Assaf COHEN, en qualité de Président,

d'une part,
Désigné sous le terme « Prestataire » dans la suite de ce document,

d'autre part,

Nom/ Prénom et Société :

.....
Adresse postale :

.....
Adresse email :

.....
Numéro de téléphone :

- Statut RQTH (Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé)
- Besoin d'aménagement au regard de la santé

Désigné sous le terme « Bénéficiaire » dans la suite de ce document

Est conclue la convention suivante en application des dispositions du Livre III de la 6ième partie et des catégories prévues à l'article L6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie

Sommaire :

Article 1 – Objet, nature et durée de la prestation, programme	2
Article 2: obligations du bénéficiaire:	2
Article 3 : Conditions d'admissions	2
Article 4 – Condition de réalisation de la prestation	2
Article 5 - Conditions financières	2
Article 6 - Moyens humains, pédagogiques et techniques mis en œuvre	3
Article 7 - Sanction de la prestation	3

Article 8 : Délai de rétractation	3
Article 9 : Communication	3
Article 10 - Réclamations, Non-réalisation, dédit, abandon et litiges	3
Article 11 : Cas de différend	3
Article 12 : Non-réalisation, dédit, abandon et litiges	3
Article 13 : Diffusion	4

Article 1 – Objet, nature et durée de la prestation, programme

« Massage aux pierres-chaudes et froides »

- ✓ **L'action de formation** est un élargissement des compétences.
- ✓ L'objet de cette présente formation est : élargissement des compétences.
- ✓ **Durée** : 18h en présentiel.
- ✓ **Horaires** : 10h à 12h30 et 13h30 à 17h30
- ✓ **Date(s)** : du 18 au 20 décembre 2023
- ✓ **Lieu** : 8 rue Serane 34 000 Montpellier.
- ✓ Le contenu de l'action de formation avec programme détaillé figure en fin de document.

Article 2: obligations du bénéficiaire:

Le bénéficiaire s'engage à assister de manière assidue à la prestation du prestataire. Tout retard ou absence devra être dûment justifiée en amont par tout moyen à disposition.

Article 3 : Conditions d'admissions

Prérequis pour accéder à cette formation : aucun

Le centre de formation se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription après examen du dossier d'inscription. Le refus d'une inscription ne peut donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité. Les frais d'enseignement déjà réglés par la personne dont l'inscription a été refusée lui seront intégralement remboursés. Nous nous réservons le droit d'annuler une nouvelle session de formation en cas de nombre insuffisant de participants. Dans ce cas, les frais d'enseignement versés par les stagiaires sont intégralement remboursés. Cette annulation ne peut donner lieu au paiement d'une quelconque indemnité. Tout litige relatifs au présent article devra se régler conformément à l'article 9 du présent contrat.

Article 4 – Condition de réalisation de la prestation

Le bénéficiaire atteste du caractère volontaire de sa démarche. Il s'engage à fournir toute information utile à une mise oeuvre efficace de la prestation.

Article 5 - Conditions financières

En contrepartie de cette prestation, le bénéficiaire s'engage à régler la somme de : **675 € HT formation exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts**

L'acompte à verser avant le début de la formation représente 20% du montant total soit : 135€ HT. Le solde de la formation sera réglé selon des modalités de paiement prévues entre l'organisme de formation et le stagiaire. Si la formation est financée par Pôle Emploi, un OPCO ou tout autre financeur, leurs conditions financières sont

seules applicables.

Une facture est adressée précisant les modalités et délais de règlement.

Article 6 - Moyens humains, pédagogiques et techniques mis en œuvre

Le programme de formation détaille les moyens mis en œuvre pour réaliser techniquement l'action, suivre son exécution et apprécier ses résultats.

Une feuille d'émargement signée par le(s) stagiaire(s) et le formateur, par demi-journée de formation, permettra de justifier de la réalisation de la prestation si celle-ci est en présentiel. L'attestation d'assiduité en présentiel ou à le certificat de réalisation atteste de la présence du stagiaire pour les formations en distanciel. Évaluation continue et examen écrit via formulaire après la formation

Article 7 - Sanction de la prestation

Une certification sera remise après la réussite de la formation et une fois le stage effectué.

Article 8 : Délai de rétractation

Dans le cas où le contrat est signé hors établissement, à compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire dispose d'un délai de quatorze jours pour se rétracter selon l'article *Article L221-18 du code de la consommation*. Le stagiaire souhaitant se rétracter en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire, hors ceux prévus aux *articles L. 221-23 à L. 221-25* du code de la consommation

Article 9 : Communication

Le bénéficiaire précise si Tissual Balancing peut communiquer ses coordonnées à d'autres stagiaires (**Oui ou Non**) :

Le bénéficiaire précise si l'usage de son image pendant la formation peut être utilisé à des fins promotionnelles (réseaux sociaux, site internet etc.) **Écrire Oui ou Non** :

Article 10 - Réclamations, Non-réalisation, dédit, abandon et litiges

Les éléments liés à la réclamation sont précisés dans le règlement intérieur consultable sur le site internet www.formation-massage.org

En application de l'article *L6354-1* du Code du travail, il est convenu entre les signataires que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation par le Prestataire, ce dernier doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation

- L'acompte n'est pas remboursable
- Les heures de cours suivies sont dues

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le Tribunal de Montpellier sera seul compétent

Pour les autres financeurs (Pôle Emploi, OPCO etc.) se référer à leurs conditions générales.

Article 11 : Cas de différend

Les contestations de quelque nature qu'elles soient, qui viendraient à se produire à propos du présent Contrat, quant à sa validité, son interprétation, son exécution ou son inexécution, son interruption ou sa résiliation, devront être portés en premier à la connaissance du centre de formation Tissual Balancing Academy, via une réclamation. Le Stagiaire pourra adresser sa réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante :

tissualbalancing@gmail.com

Si l'organisme de formation ne répond pas à la demande du Stagiaire, ou si la réponse ne convient pas au Stagiaire, ce dernier aura la possibilité de saisir le médiateur de la consommation compétent CNPMédiation Consommation, dont les coordonnées sont les suivantes : Adresse de leur site : 27, avenue de la Libération,

42400 SAINT-CHAMOND Mail : contact admin@cnpm-mediation-consommation.eu / Téléphone : 09 88 30 27
72

Article 13 : Diffusion

Le bénéficiaire a pris connaissance du règlement intérieur sur le site internet de l'organisme de formation et s'engage à le respecter

=> Fait à Montpellier, le en deux exemplaires

Signature du Bénéficiaire
NOM :
Prénom :
signature :

Signature du Prestataire
NOM : COHEN
Prénom : Assaf
Agissant en qualité de : Président
Signature : 
Hippocrates/ Tissual Balancing Academy 1 rue du Clos rené 34000 Montpellier SAS au capital de 8000€ RCS de Montpellier SIRET 519 955 314 – APE 9604 Z